Département du CHER
la cgt
www.ud18.cgt.fr

N° 469
Mars 2023

BULLETIN d'INFORMATION

Mensuel de
Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-o-o-o-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Bourges CTC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 24/03/2023
A distribuer avant le 29/03/2023

Edito

L'OBSTINATION DES UNS ENTRAÎNE FORCÉMENT LA COLÈRE DES AUTRES

Des sujets sensibles, il y en a. Des préoccupations qui peuvent résigner fautes de solutions probantes ou mal comprises, il en existe. Des revendications qui fâchent, et qui par la suite, énervent, nous sommes en plein dedans. Cette colère populaire n'est pas que le résultat de la période actuelle. Elle découle de dizaines d'années qui n'ont entraîné que des reculs sociaux, de la misère et des choix de société contraires à l'intérêt général. Les travailleurs n'en peuvent plus. Les retraités sont obligés de faire des choix, les chômeurs sont contraints à la servitude et les jeunes estiment déjà que leur avenir est derrière eux.

Ce projet de loi ici, comme dans d'autres pays actuellement, montre la détermination du capital à mettre les populations à genoux. Il faudrait absolument que le capital continue d'asseoir sa domination sur le travail, que nous soyons encore plus asservis au patronat. Cette réforme n'a qu'un seul objectif, baisser durablement le montant des retraites et, in fine, en finir avec le régime par répartition. D'ailleurs le texte du Sénat le dit très clairement.

Au moment où j'écris ce papier, les députés rejettent la principale motion de censure à 9 voix près. Quelle conclusion tirer de cette séquence politique ? Chacun pourra en déduire ce qu'il veut mais nous devons avoir une vision collective des suites à donner à ce formidable mouvement social.

Première conclusion d'un point de vue syndical : "On lâche rien". Deuxième point de vue : "On lâche rien et on met le feu partout". Troisième expression "On reprend tout, tout est à nous". Nous ne lâcherons rien, ils sont aux abois.

Nous avons un gouvernement qui passe en force sur tout malgré des députés aux ordres mais pas suffisamment nombreux. Ce président, qui se revendiquait ni de gauche ni de droite, fait les yeux doux à la droite et à l'extrême droite suivant les sujets. Il fait le lit du pouvoir radical droitier.

Il est le seul responsable de la situation sociale du pays, il est le seul responsable du chaos politique qu'il a lui-même provoqué. Une démocratie, une république ça se respecte, ça se soigne. C'est une injure de plus à mettre au crédit de ce cher président qui n'en est malheureusement pas à son coup d'essai.

S'étonner des manifestations de colère depuis plusieurs jours montre toute l'attention qu'il porte aux revendications depuis plus de deux mois. Cela prouve, s'il fallait encore une preuve, que lui et ses ministres vivent dans un monde parallèle au nôtre, un

.../...

Sommaire :

Edito : L'obstination des uns ...	P. 1 & 2
Dates des AG de l'IHS	P. 2
Communiqué de l'INDECOSA 18	P. 2
Hommage à Pierre Sémard	P. 3 à 5
Prises de parole : 7, 8, 11, 15 & 18 Mars	P. 6 à 11
Autour de la lutte	P. 12

AGENDA

***

RESTONS MOBILISER POUR LE RETRAIT DE LA REFORME DES RETRAITES

Formation Syndicale UD - 2023

⇒ **CSSCT Tronc commun : 12 au 16 Juin**
⇒ **ECO - CSE : 19 au 23 Juin**

Pensez à déposer vos congés éducation un mois avant le stage et informez l'UD de votre participation.

Directeur de la publication : Sébastien MARTINEAU - N° Commission Paritaire 1023 S 06672 – Imprimé par nos soins
Tél 02 48 21 24 79 - E.Mail : cgt.ud.cher@wanadoo.fr - Site Internet : www.ud18.cgt.fr

Edito

monde où les licornes, les pokémons et les schtroumpfs forment une belle bande de potes. Un monde profondément irréel pour le commun des mortels.

Mais revenons sur les raisons des politiques qu'il nous impose et pour quelle cause (bien réelle celle-ci) il travaille. La finance est son amie et elle peut le remercier platement, solennellement. Le monde capitaliste est en permanente demande d'augmentation des profits, de dividendes en contrepartie de moins de social et de moins de droits pour les travailleurs. Alors Macron est un grand valet, un grand serviteur du patronat, qui, il faut le souligner et s'interroger, ne s'exprime pas dans cette période.

Plutôt que de répondre aux revendications légitimes, à l'impopularité qu'il a fait naître, au mécontentement des parlementaires, il s'obstine, quitte à mettre le pays sens dessus dessous. Le chaos le gêne-t-il ? Probablement pas puisqu'il pense jouer la partition de la division, de la criminalisation, de la dispersion idéologique, de l'opposition.

La seule réponse qu'il fait, en plus d'un énorme bras d'honneur à la colère sociale, est l'intervention systématique de sa milice contre les manifestants pacifiques. Interventions toujours sous violence des forces de l'ordre et sans ménagement, qui décuple la détermination des camarades et des autres à poursuivre les mouvements et les radicaliser. Nous le répétons encore une fois, les travailleurs, les retraités, les chômeurs et la jeunesse ne sont en rien responsables du désordre social, économique et politique. La loi financière sur les retraites voulue par la Commission européenne, l'OCDE, les agences de notation et le patronat doit être retirée sans plus attendre.

Nous apportons tout notre soutien aux camarades en grève reconductible ainsi qu'à ceux qui se font gazer, matraquer sans aucune raison dans cette lutte. Nous soutenons également l'initiative du Syndicat de la Magistrature qui dénonce les mises en garde vue comme arme politique de la part de Darmanin.

Bon courage, les Camarades. La lutte continue. On lâche rien !

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE

A noter dans vos agendas

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE L'INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT

AG des adhérents du Cher:
⇨ **Mercredi 5 Avril 2023 à 14h à l'UD à Bourges**

AG de l'IHS régional Centre-Val de Loire :
⇨ **Mardi 11 Avril 2023 à St-Avertin près de Tours**

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DEFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS

COMMUNIQUÉ de l'association départementale INDECOSA-CGT 18

De nouvelles dispositions mises en place par l'association :

- Pour être à l'écoute et au service des consommateurs salariés, des usagers des services publics, des locataires…,
- Pour mieux faire connaître et respecter les droits,
- Pour apporter l'information, le conseil, l'aide et l'appui en cas de litige avec un tiers, afin d'obtenir réparation du préjudice subi,

1. POUR NOUS RENCONTRER à partir du mois d'Avril

⇒ A la **permanence d'accueil** ouverte au public
les 1er et 3ème MARDIS du mois de 14 heures à 18 heures
Bourse du Travail CGT - 2ème étage
8 Place Malus - Bourges

2. POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

⇒ Par **téléphone** : au ***02 48 50 00 32*** au cours de la permanence (1er et 3ème mardis du mois de 14 heures à 18 heures)

⇒ Par **mail** : *indecosa-cgt18@orange.fr*

Un rappel : chaque syndiqué.e Cgt est membre de droit de l'association Indécosa-cgt et bénéficie de ses services.

HOMMAGE À PIERRE SEMARD
LE 7 MARS 2023

Chers collègues cheminots, chers camarades,

Nous sommes réunis en ce 7 mars pour commémorer la mort de Pierre Semard. Nom ô combien connu des cheminots mais aussi de la population tant le nombre de cités, de places, d'avenues portant son nom est important dans notre pays. Figure forte des luttes sociales et syndicales des années 20 et 30, plusieurs fois emprisonné pour cela, Pierre Sémard était un homme de conviction qui ne reniera jamais ses opinions ni l'idéologie qui le guidera toute sa vie. Des convictions qui feront qu'il sera fusillé le 7 Mars 1942 à la demande des autorités allemandes. Mais qui était vraiment Pierre Semard ? Pourquoi son combat raisonne-t-il toujours à l'heure actuelle ?

Pierre Semard est né le 15 février 1887 à Bragny-sur-Saône, d'un père cantonnier des chemins de fer et d'une mère garde-barrière du réseau Paris Lyon Marseille, d'abord à St Usage en Côte d'Or puis à Villeneuve sur Yonne. Pierre obtiendra son certificat d'études en 1900 à 13 ans. Bien qu'il ait de bonnes dispositions pour poursuivre sa scolarité et un amour de la lecture qu'il développe depuis son enfance, il commence à travailler.

En 1907, il s'engage volontairement pour trois ans dans l'artillerie, tout d'abord à Epinal puis à Valence dans la Drôme. Il profite de ces trois années pour étancher sa soif de lecture, tout d'abord avec les encyclopédistes et il poursuivra avec Marx, Lénine puis les écrivains socialistes français.

C'est à Valence qu'il rencontre sa première femme et ils se marient en décembre 1909. Le 1er avril 1911, Pierre devient cheminot comme stagiaire à la compagnie PLM à Bagnols sur Cèze dans le Gard. Le 1er mai 1912, il est nommé « homme d'équipe ». Après avoir passé son examen de « facteur », il est promu à Montélimar la même année. Il reviendra auprès de sa famille à Valence en 1913 où il rentre au secrétariat du chef de gare. Il quitte ses fonctions à la fin de l'année 1915 en raison de ses activités syndicales, pour être muté « chef de service à la formation des trains ».

C'est à Valence que sa carrière de syndicaliste commence. Il adhère au syndicat des cheminots CGT en 1916 et au parti socialiste en parallèle. Et le 27 avril 1917 ses camarades l'élisent secrétaire du syndicat.

Il fait partie de ceux qui préparèrent et organisèrent la grève de 1920 à Valence. En 1921, il sera élu secrétaire général de la fédération des cheminots, forte à l'époque de plusieurs milliers d'adhérents, mais amputé de sa minorité réformiste… qui est pourtant la seule reconnue par le secrétaire général de la CGT ! Après l'exclusion de fait de la fédération des Cheminots de la CGT, comme d'autres fédérations, il joue un rôle important dans la fondation de la CGT-U.

En 1923, son engagement aux côtés du Parti Communiste Français contre l'occupation de la Rhur lui vaudra sa première incarcération à la prison de la Santé.

En 1924, il sera élu secrétaire général du parti communiste français. C'est d'ailleurs lui qui en définit les fonctions. Il imprime une marque personnelle au sein du parti, se distinguant des autres dirigeants plus en vue à l'époque. S'il fut intégré à la nouvelle direction, c'est d'abord en sa qualité de dirigeant syndical : l'objectif d'ouvriérisation du parti passant par le rapprochement avec la CGT-U. Il jouera alors un rôle capital dans l'établissement d'un lien organique entre les deux organisations.

En juin 1936, il est à la tête d'une délégation syndicale qui rencontre Léon Blum et plusieurs ministres dont Vincent Auriol et Jules Moch, sur les revendications des cheminots : les salaires, la semaine de 40 heures, les 21 jours de congés, la convention collective et la réintégration des révoqués de 1920…

Ayant quitté ses responsabilités de dirigeant du parti communiste à l'automne 1933, il renoue avec le syndicalisme cheminot. Il est alors élu Secrétaire Général de la Fédération CGT-U des Cheminots le 26 juin 1934.

Il mettra tout en œuvre pour rétablir l'unité syndicale des cheminots. Lors du congrès de fusion des deux fédérations cheminotes (la CGT confédérée et la CGT-U), le 24 novembre 1935, il est élu comme secrétaire général de la fédération unifiée des cheminots aux côtés de Jean Jarrigion. Une Fédération qui multiplie les adhésions et atteint rapidement les 400.000 adhérents.

Lors de la grève de novembre 1938, Pierre Sémard est révoqué du conseil d'administration de la SNCF

pour avoir signé des tracts appelant à la grève et pour avoir participé à son déroulement.

Il fait partie de ceux qui ont fortement contribué à l'ancrage d'un syndicalisme fort dans la toute nouvelle SNCF qui naît en 1938, en application de la convention d'août 1937. Et il est aussi l'un des rares dirigeants à avoir mené de front son engagement syndical et politique.

Sa vie bascule le 16 octobre 1939. Pierre Semard sera l'un des premiers à payer son engagement politique. Il sera condamné à 3 ans d'emprisonnement pour infraction au décret interdisant le parti communiste. Dans la même période, des milliers de cheminots sont révoqués, radiés, mutés ou envoyés au front.

Malgré son enfermement à Bourges, il gardera toujours des contacts avec la direction de la fédération des cheminots devenue clandestine dans cette sombre période, ainsi qu'avec sa fille Yvette.

Pierre Semard est transféré de la prison de Bourges vers le camp d'internement de Gaillon à Étrépagny dans l'Eure le 15 janvier 1942. Il est fusillé comme otage le 7 mars 1942 sur le champ de tir d'Évreux à la demande des autorités allemandes. Dans le même temps, sa femme est déportée au camp de concentration de Ravensbrück. Sa fille Yvette, après avoir été internée au camp de Mérignac, réussit à rejoindre les FTP au printemps 1944.

Pierre Semard était un homme aux multiples facettes. Au-delà du militant syndical et politique, il était aussi un assoiffé de lecture et un rédacteur prolixe pour la presse syndicale, mais pas que. Il écrira un livre sur l'histoire de la fédération des cheminots en 1934. Il regrettera toute sa vie de ne pas avoir eu davantage de temps pour se cultiver. La lecture sera une forme d'évasion lors de son emprisonnement à partir de 1939. Ses lectures, aussi diverses que variées, sont très souvent accompagnées de notes et de réflexions qu'il aura la volonté de transmettre aux générations futures. Il écrira notamment « les contes bourguignons » en 1940, qui révèleront une véritable vocation littéraire. Ce livre, est à la fois un hommage au patrimoine et à la région qui l'a vu grandir, mais aussi un message militant quand il y décrit les crises et les mutations économiques qui ont marqué cette société.

Dans les articles signés de sa main, on se rend compte qu'il s'est toujours préoccupé de la question de la culture et des loisirs dans la bataille pour l'application ou le retour aux 40 heures. Il en va de même avec la convention collective ou les congés payés qui permettent aux cheminots de prévoir un temps de loisirs après le temps de travail.

Pierre Semard était un de ces militants qui s'emparent des questions culturelles par goût : l'activité culturelle de la Fédération est intense pendant les années 1920 et pendant le Front Populaire.

La répression syndicale de l'époque résonne encore aujourd'hui :

Le 9 novembre 1940 , le gouvernement de Vichy fait publier un décret prononçant la dissolution immédiate des centrales syndicales. Quelques jours plus tard, le 15 novembre, 12 responsables syndicaux dont 8 de la CGT signent un texte refusant cette dissolution et annonçant l'entrée en résistance des syndicalistes français.

Le 17 octobre 1943, par l'accord dit du Perreux, l'unité de la CGT est reconstituée dans la clandestinité.

Souvenons-nous des milliers de cheminots qui ont payé de leur vie leur engagement syndical, leur envie de libérer leur pays des occupants nazis et pour un jour voir renaître la paix.

À l'heure actuelle, des combats qui ne sont pas sans rappeler ces heures sombres se déroulent non loin de nous. Depuis plusieurs semaines, le gouvernement tunisien multiplie les arrestations arbitraires parmi les animateurs du mouvement syndical. Pour mieux faire oublier une situation économique et sociale qui ne cesse de se dégrader, et pour masquer les échecs cuisants imposés par Kaïs Saïed, le pouvoir tunisien s'est lancé dans une campagne de répression et de harcèlement de toutes celles et ceux qui s'opposent à la dérive autoritaire initiée depuis le 25 juillet 2021.

Le pouvoir en place s'attaque désormais à nos camarades de l'UGTT, acteur majeur de la révolution démocratique de l'hiver 2010/2011. Kaïs Saïed remet en cause le droit syndical : le 31 janvier dernier le responsable de l'UGTT, Anis Al-Kaabi est arrêté pour une grève légitime et légale.

Samedi 4 mars, à l'appel de l'UGTT, est organisée une grande manifestation à Tunis pour dénoncer les arrestations arbitraires et les entraves aux libertés syndicales. Plusieurs délégations syndicales de différents pays s'apprêtaient à se rendre à leurs côtés pour témoigner de la solidarité pleine et entière du mouvement syndical international. Mais le pouvoir

en place en Tunisie empêche les délégations étrangères dont la CGT de se rendre à Tunis. Cette interdiction s'inscrit dans une longue liste de violations des droits humains en Tunisie qui visent des syndicalistes et des journalistes. La CGT condamne ces dérives.

En France ce sont 4 de nos camarades grévistes de chez RTE qui ont été licenciés et traités comme des terroristes. Ils ont été arrêtés par la DGSI lors des grèves l'été dernier. Ils comparaissaient le 28 février dernier devant le tribunal correctionnel de Paris. Ils sont accusés d'entrave, de sabotage et d'introduction frauduleuse de données dans le système informatique. La CGT dénonce une criminalisation du syndicalisme et une répression jamais vue.

A partir d'aujourd'hui, plusieurs fédérations CGT dont celles des Cheminots, de l'Energie, de la Chimie, des Ports et Docks et des Verres et Céramique appellent à mettre la France à l'arrêt par la grève reconductible jusqu'au retrait du projet de réforme des retraites. Projet qui est largement rejeté par la majorité des français. Cette retraite si chère à nos cœurs a vu le jour avec la création de la Sécurité Sociale en 1945 au lendemain de la seconde guerre mondiale. Projet porté par des hommes de la trempe de Pierre Semard. Ce n'est que par une mobilisation massive de tous les travailleurs que nous réussirons à faire plier Macron et son gouvernement. Alors restons tous mobilisés jusqu'au retrait.

Demain, 8 mars, marque la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Comme le disait si bien Simone de Beauvoir, « *N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis, vous devrez rester vigilantes votre vie durant* ». Cette réforme des retraites mettra encore plus à mal l'ensemble des femmes de notre pays. À l'heure actuelle, les femmes subissent 26% d'écart salarial par rapport aux hommes et 63% des salariés payés au SMIC sont des femmes. Elles touchent 42% de pension de retraite en moins. Cette injustice se ressent tout au long de leur carrière professionnelle. Elles sont moins payées à niveau d'étude égal ou de responsabilités équivalentes. Elles accèdent moins facilement aux postes de l'encadrement et aux postes de direction. En début de vie professionnelle, le soupçon de maternité freine l'embauche et la prise de responsabilités. Pour les femmes, le recours au temps partiel est le plus souvent subi et non choisi. En moyenne les femmes sont plus diplômées que les hommes et pourtant elles exercent le plus souvent des métiers dévalorisés financièrement. Elles restent encore très minoritaires dans les secteurs les plus rémunérateurs. Cette réforme, voulue par Macron et ses sbires, marquera encore plus toutes ces inégalités. Il est temps de se révolter et cela ne se fera que par la grève. Alors agissons tous ensemble.

Au-delà de l'hommage à Pierre Semard rendu ce jour, nous devons chaque jour nous rappeler de ces femmes et de ces hommes qui ont œuvré pour qu'un monde plus juste, plus égalitaire fait de justice et de paix voie le jour. Soyons fiers de l'héritage qu'ils nous ont laissé et œuvrons à notre tour pour perpétuer leur mémoire.

Cécile Piedallu
Pour le syndicat CGT des Cheminots de Bourges

& La maxime du mois &

UNE INJUSTICE COMMISE QUELQUE PART
EST UNE MENACE POUR LA JUSTICE
DANS LE MONDE ENTIER.

MARTIN LUTHER KING

RÉFORME DES RETRAITES

PRISE DE PAROLE
RASSEMBLEMENT DU 7 MARS 2023

Cher(e)s Camarades, Cher(e)s Ami(e)s,

Si nous sommes ici, ce 7 mars, en grève et en manifestations, ce n'est que de la faute du gouvernement et du patronat. Ils sont les seuls fautifs de la situation. Nous sommes encore plus nombreux dans la lutte que pendant toutes les journées précédentes. C'est un mouvement historique qui perdure depuis le 19 janvier.

Ce gouvernement n'entend pas, ne voit pas la colère sociale dans ce pays. Une colère qui ne date pas d'hier. La faiblesse des salaires, des prix qui augmentent tous les jours, une inflation qui met nombre d'entre nous dans la précarité, des services publics qui n'en sont plus et une culpabilisation individuelle sur les questions climatiques alors que nous faisons toutes et tous ce que nous pouvons. Nous n'acceptons pas ces diktats et nous connaissons les responsables.

Ce gouvernement est à la solde du capital, des groupes industriels en tout genre, de la finance et de la mondialisation, des injonctions de l'Union Européenne. Et toutes ces dites "réformes", ou la transformation sociale que prône Macron, ne vont que dans le sens de la régression sociale imposée par le pouvoir de l'argent à tout prix.

Les députés ont joué leurs rôles et la stratégie adoptée leur appartient. Il y a combat social et en même temps politique. Nous avons besoin des uns et des autres dans les combats que nous menons. Nous devons nous rappeler que l'histoire des mouvements sociaux par la grève, mis en commun, a permis aux travailleurs d'accéder à nos revendications et au progrès social.

Aujourd'hui les sénateurs se sont emparés du document législatif. Quoi en attendre lorsqu'on sait que la droite majoritaire depuis des années tance tous les gouvernements successifs pour augmenter le temps de travail, mettre un départ à 65 ans et réduire l'ensemble des droits sociaux. Eux comme Macron, donc la droite dure et réactionnaire, vont se mettre d'accord pour alourdir ce projet et le faire passer. Encore une fois, honte à eux et à leur pouvoir qui ne représente que les intérêts du patronat.

D'ailleurs, dimanche, les sénateurs de droite se sont mis d'accord pour accélérer la fin des régimes particuliers et surtout porter la retraite par capitalisation pour tout le monde. Le patronat est aux anges.

Ces élus, sénateurs comme députés, en accord avec ce texte, contre l'opinion publique, sont comptables des régressions sociales et de l'élargissement des mobilisations, de la colère et des conséquences à partir d'aujourd'hui, avec des grèves reconductibles dans énormément de secteurs. Les conséquences sont connues de tous. Et alors ! Encore une fois le gouvernement et le patronat sont prévenus. Il n'y aura aucune surprise sur les suites et les conséquences. Les travailleurs en assument les conséquences.

Cette guerre, oui nous pouvons parler de guerre et de guerre sociale, ne fait que commencer.

Ce gouvernement gouverne contre son peuple et il le sait, il l'assume. Dans d'autres pays, nos mêmes dirigeants auraient dit, et ils l'ont déjà fait, que les responsables politiques dirigeaient une dictature, une monarchie. Ce sont des dictateurs.

Mais que se passe-t-il ici ? Une situation qui met les salariés et plus largement l'ensemble des travailleurs en grève et dans la rue. Ce gouvernement, ce patronat ne représentent qu'eux-mêmes, la finance et les intérêts des possédants.

A partir d'aujourd'hui, c'est la fin des productions par des actions organisées par les salariés. Aujourd'hui c'est la reprise, la continuité par des mobilisations et des grèves pour obtenir le retrait de ce projet de loi et revenir au minimum à la retraite à 60 ans, sans les 43 ans de cotisations. Aujourd'hui, nous sommes les plus nombreux et nous allons gagner.

Alors, continuons jusqu'à la victoire.

1ère PRISE DE PAROLE du 8 MARS

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

La lutte pour les droits des femmes, c'est maintenant qu'il faut se mobiliser pour gagner enfin l'égalité !!!

Les femmes se sont battues, sans relâche, pour une reconnaissance à part entière, pour leur autonomie, leur liberté. Elles ont été et sont toujours déterminées à changer la société pour qu'elle ne soit ni patriarcale, ni capitaliste.

Car nous en sommes très loin, et tout particulièrement au travail.

- 28,5% d'écart salarial entre les femmes et les hommes
- 59% des salariés payés au SMIC sont des femmes
- 1 femme sur 2 a déjà été confrontée à une situation de sexisme ou de harcèlement sexuel au travail
- Tous les 3 jours, une femme meurt sous les coups de son conjoint.

Retraites : une réforme sexiste en 5 points :

- **Une pension minimum conditionnée à une carrière complète.** Temps partiel imposé, contrats courts, etc.
- **Les congés parentaux pris très partiellement en compte.** Seulement 4 trimestres seront comptabilisés pour la retraite.
- **Un renforcement prévisible de la précarité en fin de carrière.** Parmi les personnes au chômage ou en invalidité avant la retraite, 60% sont des femmes.
- **La pénibilité des métiers féminisés n'est toujours pas reconnue.** 20% des infirmières et 30% des aides-soignantes partent à la retraite en incapacité.
- **La décote est maintenue et toujours à 67 ans.** Près de 20% de femmes contre 10% d'hommes sont déjà contraintes de partir à 67 ans pour ne pas subir une décote qui rendrait misérables leurs pensions.

Durant toute la carrière, les femmes subissent les salaires plus faibles, les contrats plus précaires, l'absence de prime ou d'évolution de salaire. Cette réforme amplifiera ces inégalités. De plus, 60% des économies se feraient sur le dos des femmes.

Cela ne peut plus durer. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus fermer les yeux sur les inégalités Femme-Homme qui persistent dans notre société.

Aujourd'hui, 80% des salariés à temps partiel sont des femmes, avec des salaires souvent en dessous du seuil de pauvreté et une flexibilité maximum, travail le soir, le dimanche, horaires variables, amplitude d'horaires énormes. La pénibilité, bizarrement, elle est occultée. Les femmes ne doivent plus être la variable d'ajustement, sacrifier leur travail ou leur vie professionnelle en enchainant les doubles journées pour prendre soin des enfants ou des personnes dépendantes, subir une charge mentale toujours plus forte.

A qualifications égales, les inégalités salariales persistent entre les métiers à prédominance féminine. Sous prétexte que nous aurions des dons naturels pour soigner, aider, faire des tâches administratives, … nos qualifications ne sont pas reconnues !

Nos conditions de travail difficiles sont invisibles : port de charges lourdes, horaires décalés, travail de nuit … La maternité a encore des conséquences sur l'évolution de la carrière. Les violences sexistes et sexuelles perdurent aussi bien dans le public que dans le privé.

Les femmes ne peuvent plus supporter tout cela, être considérées comme des êtres humains inférieurs, être culpabilisées, rendues inaudibles et invisibles, ressentir de la honte quand la honte ne devrait pas être de leur côté …

Nous refusons les violences sexistes et sexuelles. Le monde du travail est loin d'être un milieu sécurisant pour les femmes.

- 80% expriment être victimes de sexisme au travail
- 30% font part de harcèlement sexuel, 10 viols ou tentatives de viol ont lieu chaque jour en France sur un lieu de travail !

En moyenne, 230.000 femmes en sont victimes au sein du couple par an.

Nous voulons vivre dans une société sans violences sexistes et sexuelles et exigeons les moyens financiers et humains pour lutter contre.

L'accès à l'avortement n'est toujours pas garanti

dans tous les territoires, du fait de restructurations hospitalières, qui ont conduit à la fermeture de nombreuses maternités et centres IVG.

Face à un système de santé qui subit de plein fouet, les baisses de crédits et la concentration croissante de l'offre de soins, nous réaffirmons que la défense du droit à l'IVG passe aussi par une attribution des moyens à la mesure des besoins.

Nous exigeons l'allongement des délais pour l'IVG et l'accès à des centres sur l'ensemble du territoire pour chaque femme.

Nous voulons être libres de nos choix et de nos corps !

Nous affirmons notre solidarité avec les femmes du monde entier qui subissent la négation de leurs droits, ainsi que les répressions d'une grande violence.

En France, pour les femmes immigrées ou sans papier surexploitées, peu reconnues socialement, nous voulons qu'elles soient régularisées.

Faisons converger les luttes pour imposer des revalorisations salariales, des emplois stables, durables et de meilleures conditions de travail.

N'acceptons plus les choses, changeons-les !!

Changer la vie des femmes pour changer le monde.
Changer le monde pour changer la vie des femmes.

Cathy Brancourt
Secrétaire Générale UL de Bourges

2ème PRISE DE PAROLE - 8 MARS

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Après avoir annoncé une réforme « plus juste » pour les femmes, le gouvernement a été forcé d'admettre qu'elles seraient en fait parmi les plus pénalisées.

Eh oui, les inégalités salariales entre les Femmes et les Hommes persistent et évidemment sont renforcées au moment de la retraite.

Aujourd'hui 8 mars, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Et, je ne vous apprends rien, nous sommes nombreuses à avoir mis de côté notre travail pour rester disponibles pour la famille et les enfants. Pour les mêmes raisons, certaines ont pris des temps partiels ou se sont arrêtées plusieurs années quand les enfants étaient petits.

Les mesures envisagées dans cette réforme des retraites, le décalage à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation vont encore aggraver la situation économique des femmes.

Les futures retraitées ayant eu des carrières en dents de scie vont encore plus y perdre que les autres. Il n'est pas rare que des femmes se retrouvent seules après un divorce ou pour certaines à la suite de violences conjugales qui les ont, enfin, décidées à partir.

Est-ce que le fait de vouloir concilier vie professionnelle et maternité doit condamner à la pauvreté, rendre les femmes âgées dépendantes de l'aide sociale, des restaurants du cœur ou de leurs enfants qui paieront pour leur survie ? Ou de leur mari qu'elles ne pourront pas quitter sans la certitude de se retrouver à la rue sans avoir même de quoi se loger ?

Au lieu de résoudre ces inégalités, cette réforme va encore plus défavoriser les femmes. Mais il est évident que la mobilisation dépasse de loin la question de la réforme des retraites. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, c'est parce que nous sommes de plus en plus nombreuses à ne plus supporter de finir les fins de mois dans le rouge voire rouge ++.

Ce n'est donc pas qu'une réforme, mais bien un système entier qu'il faut remettre en cause dans ce mouvement. Il nous faut poser les bases d'un tout autre projet pour nos vies avec la question des salaires, des conditions de travail, du temps de travail, des services publics et le droit à retraite dès 60 ans pour permettre aux femmes d'avoir du temps pour leur famille.

Alors, femmes à l'honneur et toutes en grève pour faire plier Macron et tout son petit monde ! Vive la CGT et vive la lutte !

Orlane Fréty
Secrétaire Générale du Syndicat FAPT du Cher

RÉFORME DES RETRAITES

PRISE DE PAROLE à VIERZON
RASSEMBLEMENT DU 11 MARS 2023

La grande vadrouille ou alors la grande bravoure de Macron !

Ben oui, il est où ? Il est où, Monsieur le Président ? Ben, il est pas là !

Depuis le 19 janvier, il est partout sauf en France, il décore de la légion d'honneur le patron d'Amazon en catimini, il se pavane à l'étranger…

Mais il ignore royalement son pays, il ignore royalement les gens qui sont dans la rue…

Alors, que faut-il faire pour qu'il nous voie ?

Faire parler de lui, ça, il sait le faire : par exemple :

Il double le budget de l'armée en annonçant un budget de 400 milliards quand il manque seulement 12 milliards pour les retraites !

Protection sociale, SMIC, hôpital, services publics, pour tout ça, rien !

Ils font cadeau de 85 milliards d'euros de cotisations aux patrons quand il manque seulement 12 milliards pour les retraites !

Et la fraude fiscale, tiens, parlons-en, tous impôts confondus, on estime la fraude fiscale entre 80 et 100 milliards quand il manque 12 milliards pour les retraites !

Et ils ont le culot de nous parler de crise de la caisse de retraite… La crise ? Quelle crise ?

Selon plusieurs rapports d'analystes, les propriétaires d'actions en Bourse, déjà bien servis en 2021, toucheront des dividendes record pour 2022.

En Europe, les dividendes prévus pour 2022 varient entre 410 milliards et 420 milliards.

La France, au second rang, derrière le Royaume-Uni, avec 66 milliards d'euros de dividendes attendus, presque la moitié proviendra des géants français du luxe. À eux seuls, les LVMH, Kering, L'Oréal et autres Hermès devraient verser quatre fois plus à leurs heureux propriétaires que la totalité des constructeurs automobiles mondiaux !

Alors, le gouvernement répond : ben oui, mais j'invite les patrons à donner des primes aux salariés, oui, c'est vrai, sous la pression de l'opinion, il y a eu quelques augmentations de salaires et il y a eu des primes, défiscalisées, et sans cotisations ! Sans compter que c'est au bon vouloir des patrons, tous les salariés ne sont donc pas au même régime ! Et puis vous croyez vraiment que c'est égal entre la prime d'un salarié et les dividendes des actionnaires ?

Et puis, défiscalisées et sans cotisations ?

Alors comment on met de l'argent dans les caisses de la sécu, des retraites, etc… si on exonère les patrons de cotisations ?

Comment on met de l'argent dans les caisses si on fait cadeau des cotisations ?

Comment on met de l'argent dans les caisses si on n'augmente pas les salaires ?

Mais ça suffit ! Il faut dire STOP, vous la voyez, l'injustice quand même ?

Et puis, il y a La grande nouvelle :

Le report de l'âge légal du départ à la retraite a été voté par le Sénat. »

Tout serait donc perdu ? Mais Non, n'allons pas si vite !

Rien n'est fait, ce n'est pas parce que c'est voté que c'est réglé !

Rappelez-vous, le CPE, le Contrat Première Embauche avait été adopté sans vote (article 49.3), en première lecture à l'Assemblée Nationale.

Y en a qui avaient un solide sens de l'humour à l'époque, en appelant ça « l'égalité des chances » alors que les moins de 26 ans devaient subir une période d'essai longue de deux ans, avec licenciement possible à tout moment de cette période sans besoin pour l'employeur de le motiver !

Et pour finir, il y a le grand mépris

L'intersyndicale a écrit au président pour lui demander de le rencontrer, trouver le moyen de discuter….

Eh bien non, sa réponse est claire : pas de rencontre !

Lui qui redit dans son courrier qu'il est attaché au dialogue avec les Français ! Lui qui dit qu'il faut favoriser les négociations !

Lui qui ose dire que tous les points de vue ont été débattus, alors qu'on nous sort toute une panoplie d'articles comme le 49.3 pour aller vite !

C'est ça sa démocratie !

Alors devant son mépris, devant son silence, devant ses mensonges et devant cette réforme injuste, restons mobilisés, continuons de nous battre, continuons d'occuper le terrain, continuons de dénoncer les inégalités,

Parce que quand on se bat, on peut gagner. Si on ne se bat pas, on a déjà perdu ! RDV le 15 mars pour un rassemblement devant la sous-préfecture à 10h30.

Marie-Joe Nizon
Secrétaire Générale de l'UL de Vierzon

RÉFORME DES RETRAITES

PRISE DE PAROLE à VIERZON
RASSEMBLEMENT DU 15 MARS 2023

Bonjour à tous,

Je commencerai mon propos par vous dire que nous avons appris que la présidente de l'Assemblée Nationale a refusé la retransmission audio et vidéo de la réunion décisive qui a lieu aujourd'hui entre députés et sénateurs sur la réforme des retraites.

Il n'y aura qu'un compte rendu publié sur le site de l'Assemblée, mais avec plusieurs heures voire même plusieurs jours de décalage !

Nous sommes mis de côté comme si cela ne nous regardait pas, comme si cette réforme ne s'appliquait pas pour nous…

Pourquoi ne pas faire transparence sur cette réunion ? Chacun doit assumer ses actes !

Comme vous le savez, sept députés et sept sénateurs, et autant de suppléants, négocient depuis 9 heures ce matin en commission mixte paritaire.

S'ils parviennent à un accord, le texte sera soumis demain au vote du Sénat puis à celui de l'Assemblée, pour son adoption définitive.

Un « huis clos secret », quand on sait comment le gouvernement procède, on peut se poser la question de savoir s'il n'y aura pas de « magouille » !

C'est une honte, cette réforme ne doit pas passer dans le huis clos, nous sommes toutes et tous concernés, d'autant que la majorité d'entre nous n'en veut pas !

Le gouvernement s'en fout et continue de nous ignorer, le Ministre du travail faisait des mots croisés à l'Assemblée Nationale pendant les débats sur la retraite, c'est vous dire à quel point ils se foutent de nous !

Macron peut bien marteler que cette réforme est une nécessité absolue, ce n'est pas vrai !

Nous sommes à la huitième journée de manifestations dans toute la France, des actions ont lieu partout sur le territoire, des actions pour dire que nous ne voulons pas de cette réforme, notre discours n'a pas changé !

- pas d'allongement de l'âge légal
- pas d'allongement de la durée de cotisation

Pourquoi ce gouvernement fait comme si nous n'existions pas ? C'est quoi son problème ?

Est-ce que c'est si difficile que ça de comprendre que des milliers d'ouvriers, d'ouvrières, d'employé(e)s, de technicien(nes)s de cadres ou d'agents de maitrises, qui ont des métiers physiques, qui ont des horaires atypiques ne pourront pas finir leur carrière en bonne santé ?

Est-ce que la France doit être le pays qui a le record de salariés en inaptitude juste avant la retraite?

Est-ce que nous devons finir notre carrière professionnelle au chômage ou au RSA ?

Nous disons NON, NON et encore NON

Sur son premier mandat, Macron avait promis qu'il ne toucherait pas aux retraites, je rappelle qu'en 2010, avec Sarkozy, on est passé de 60 ans à 62 ans, en 2013 avec Touraine, on nous a imposé l'allongement de la durée de cotisations à 43 ans et en 2023 avec Macron, on passe à 64 ans, dans tout ça, ce n'est pas 2 ans que nous prenons dans le gilet mais 4 ans !

Les femmes seront les plus touchées par cette réforme injuste, souvent des bas salaires et des temps partiels, des coupures de carrières pour les enfants, etc…

Sur 43 années, il ne faudrait jamais être malade sinon le taux plein ne s'appliquera pas à 64 ans mais bien après, voire jusqu'à 67 ans !

Nous ne pouvons pas nous taire et ne rien faire !

Appeler tout le monde à la responsabilité, comme ils savent si bien tous le faire dans ce gouvernement, c'est bien beau, et le gouvernement, il en fait quoi de sa propre responsabilité ?

Nous dire que faire grève est irresponsable et qu'il y a d'autres solutions, ah oui, lesquelles, qu'ils viennent nous les donner ces solutions !

Tous ceux qui votent aujourd'hui au Sénat ou à l'Assemblée sont des personnes élues par nous, par vous, ils devraient donc tenir compte de nos avis !

Alors, ne lâchons rien, continuons de leur dire que nous ne sommes pas d'accord, continuons de nous inscrire dans les actions, continuons de combattre et de résister TOUS ENSEMBLE !

Marie-Joe Nizon
Secrétaire Générale UL Vierzon

RÉFORME DES RETRAITES

PRISE DE PAROLE à VIERZON
RASSEMBLEMENT DU 18 MARS 2023

DENI DE DEMOCRATIE

Nous nous retrouvons aujourd'hui toujours sur le sujet de la réforme des retraites, mais pas que, nous sommes aussi là à cause du 49.3 !

Le gouvernement a autorisé l'utilisation du 49.3 pour faire adopter la réforme !

C'est un passage en force inacceptable !

Depuis le 19 janvier, nous sommes dans la rue pour dire que nous ne voulons pas de cette réforme, si la majorité des députés nous a entendus, il n'en est pas de même du gouvernement qui se croit en monarchie !

Je ne peux pas faire passer une loi, pas de soucis, je décide tout seul, c'est ça que veut dire l'utilisation du 49.3 !

- A quoi ça sert d'avoir des députés, si la France est gouvernée par 49.3 ?
- A quoi ça sert de nous dire que nous sommes en République, si notre avis ne compte pas ?
- A quoi ça sert de nous demander de voter, si nos votes sont jetés à la poubelle ?

La communication du gouvernement est de l'enfumage, il a multiplié les arguments pour justifier ses choix, mais cela ne fait pas illusion, cette réforme est injuste pour les femmes, pour les jeunes, pour les travailleurs et travailleuses, bref, pour tout le monde !

Plus de 70 % des Français refusent cette réforme…. utiliser le 49.3, c'est mépriser le peuple, c'est piétiner le dialogue social !

Cela ne doit pas arrêter notre détermination à ne pas vouloir de cette réforme, il y a d'autres solutions, qu'ils écoutent les organisations syndicales qui depuis le début font des propositions !

Nous devons poursuivre le combat, nous devons continuer de nous inscrire dans les luttes, dans les actions.

Ce gouvernement doit entendre qu'on ne gouverne pas en 2023 comme dans les années 1700 !

La monarchie absolue, c'est-à-dire une seule personne qui gouverne, c'est fini depuis 1789 !

- Comment accepter une telle marche arrière ?
- Comment accepter de n'être que des pions qui rapportent à une poignée de gens ?
- Comment accepter de perdre notre droit à une retraite en bonne santé et qui nous permette de vivre dignement ?

Je rappelle qu'il y a des milliards qui s'échappent des caisses de la France, par exemple les exonérations de cotisations patronales ou par l'évasion fiscale, alors qu'ils cherchent bien.

Alors, restons unis, c'est ce qui fera notre force, restons combattants, restons résistants, restons dans la rue et dans les actions.

Je vous donne rendez-vous lundi à 10h30 au Forum et nous irons jusqu'à la sous préfecture où une délégation sera reçue.

Je vous donne rendez-vous jeudi à 10h30 Place Jacques Brel et nous irons jusqu'à l'Esplanade.

Et enfin je vous dis, bon week-end et à lundi.

Marie-Joe Nizon
Secrétaire Générale UL Vierzon

AUTOUR DE LA LUTTE
CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

(JANVIER - FÉVRIER - MARS 2023)

Manifestations

Les **19 et 31 Janvier** - **7, 11 et 16 Février** - **7, 11, 15 et 18 Mars** à BOURGES, VIERZON, ST-AMAND,

ST-FLORENT, LA GUERCHE.

Participations record, modalités diverses selon les localités (par exemple à Bourges, centrage autour du "QG des luttes" à la gare).

Rassemblements spontanés et immédiats le **16 Mars** (après l'annonce du 49.3), le **20 Mars** (après l'échec de la motion de censure) ; le **21 Mars** AG au barnum "QG des luttes" à l'UD, rassemblement à la Préfecture, avec barbecue.

Actions diverses

- **26 Janvier** : expo de photos sur les grilles de l'hôpital de Vierzon
- **23 Février** : débat public à Bourges
- **27 Février** : barbecue devant la permanence du député CORMIER-BOULIGEON
- **7 Mars** : blocage Route de Guerry (Nexter, Conseil Départemental, Atelier Municipal) à Bourges et MBDA
- **7 Mars** : Vierzon : rassemblement devant les Urgences de l'hôpital
- **8 Mars** : rassemblement journée pour les droits des femmes, en lien avec la réforme des retraites à Bourges
- **8 Mars** : rassemblement à St-Amand/Gare Orval - Distribution de tracts au Rond-point
- **9 Mars** : intervention au Conseil Municipal de Bourges
- **9 Mars** : installation du barnum devant la gare de Bourges ("QG des luttes") par les Cheminots et Mines Energies
- **9 Mars** : Vierzon : blocage du site de Combronde (Plate-forme logistique)
- **14 Mars** : SUEZ à Bourges : blocage, grève des salariés - 1 seul camion sorti !
- **14 Mars** : Vierzon : manifestation à l'usine PAULSTRA
- **15 Mars** : EDF bloqué 3 heures à Bourges et manifestation
- **16 Mars** : à l'issue du rassemblement spontané (annonce du 49.3), intervention au Conseil Communautaire à Bourges. Le matin, rassemblement à la gare
- **16 Mars** : Vierzon : barrage péage de l'autoroute
- **17 Mars** : blocage tri postal de Bourges et rassemblement au CH Jacques Cœur : envahissement du Conseil de surveillance.
- **17 Mars** : Vierzon : barrage filtrant au rond-point des Forges
- **19 Mars** : Déménagement du "QG des luttes" à l'UD Place Malus
- **20 Mars** : Vierzon : manifestation, avec audience auprès de la sous-préfète, coordination des luttes entre le mouvement actuel et une action spécifique des retraités.
- **21 Mars** : barbecue à la Préfecture (au-delà des barrières imposées…)
- **22 Mars** : Centre VEOLIA à Bourges, tous les camions-poubelles bloqués. Inauguration de la nouvelle plate-forme PAPREC empêchée.
- **23 Mars** : blocage des bus à Bourges
- **23 Mars** : manifestation, journée nationale.